

8. Un texte qui se trouvait ainsi entre les mains de tout le monde, un livre qu'on étudiait sans cesse et qu'un grand nombre savaient par cœur ne pouvait s'altérer.

Nous avons au reste une preuve matérielle de sa conservation intégrale. En 1616, Pierre à Valle acheta d'un Samaritain à Damas, une copie complète du Pentateuque. Cette copie fut remise à la bibliothèque de l'Oratoire à Paris, et le Père Jean Morin, un oratorien très-savant, la fit connaître en publiant en 1631 ses *Exercitationes ecclesiasticae in utrumque Samaritanorum Pentateuchum*.

Il prétendit qu'il y avait de très-grandes différences entre le Pentateuque samaritain et le texte hébreu traduit par la Vulgate, et il donnait naturellement la préférence au texte récent qu'il regardait en quelque sorte comme son œuvre. Mais une étude plus impartiale a établi que le Pentateuque samaritain n'est autre pour le fond que le Pentateuque hébreu tel qu'il était avant la captivité, c'est-à-dire écrit en caractères hébreux appelés aujourd'hui caractères samaritains.

Ces deux Pentateuques n'offrent que des variantes qui ne touchent à aucun point essentiel. Il se trouve donc par là démontré qu'Esdras, après la captivité, n'a fait que rétablir le texte de Moïse dans toute sa pureté, et qu'en substituant aux caractères primitifs les caractères chaldaiques auxquels les Hébreux s'étaient habitués pendant leur séjour à Babylone, il n'a fait que remplir les devoirs d'un éditeur diligent et consciencieux.

9. Quant à la véracité de Moïse, comment douter des faits dont il a été témoin lui-même et qu'il raconte à une nation tout entière qui en a été témoin comme lui? Autant douter des événements qui se passent tous les jours au milieu de nous. Il ne me semble pas plus sensé de nier l'eau sortant du rocher, ou la manne tombant tous les matins dans le désert, que de contester les récoltes que nous faisons tous les ans pour nous nourrir, ou l'existence des fontaines qui coulent sous nos yeux et qui nous désaltèrent.

Il est le plus ancien de tous les historiens. Car, puisque l'écriture l'a précédé, on peut trouver quelques inscriptions, quelques papyrus plus anciens que ses écrits, mais il n'y a pas de corps d'ouvrage nous faisant connaître l'histoire du monde ou d'une nation avec l'autorité de Moïse.

Il a l'avantage d'être dans la plus grande partie de ses écrits un historien contemporain qui ne rapporte que ce qu'il a vu, que ce qu'il a dit, que ce qu'il a fait lui-même, et cela en présence de tout un peuple qui a été l'acteur du drame qu'il représente.

Les faits rapportés dans la Genèse ont à la vérité un autre caractère, mais comme ils touchent à l'origine du monde et de l'homme, les sciences physiques et morales ont été appelées à les vérifier, et il est aujourd'hui reconnu que plus ces sciences font de progrès, et plus elles se rapprochent du récit de Moïse dont elles ne sont que les commentaires.

Les annales de tous les peuples confirment le même sentiment. Moïse, dit M. le comte de Las-Cases, domine au-dessus des générations et des siècles, comme une colonne impérissable de vérité. Hérodote, Manéthon, les marbres de Paros, les historiens chinois, les manuscrits, toutes ces sources les plus anciennes du monde demeurent de cinq cents ans, de mille ans au-dessous de lui, aucun de ces témoignages antiques ne peut l'atteindre, le contredire ni l'affaiblir : au contraire, la nature et les hommes se trouvent de toute part en harmonie parfaite avec ce qu'il a dit.

Il suffit d'ailleurs de faire l'analyse des livres de Moïse pour voir que toutes les parties se tiennent et forment une trame serrée et continue dont il n'est pas possible d'enlever un seul fil important sans troubler l'harmonie du tout.

40. La Genèse commence par l'histoire de la création du monde et la formation de l'homme. Elle décrit le bonheur de nos premiers parents, la séduction d'Eve par le tentateur caché sous la forme d'un serpent, la chute d'Adam et sa punition (I-III).

Adam et Eve sont chassés du paradis terrestre, mais ils emportent avec eux la promesse d'un Rédempteur. Ils ont deux enfants, Caïn et Abel. Caïn tue Abel, mais Seth le remplace, et ses descendants sont les enfants de Dieu, tandis que ceux de Caïn sont les enfants des hommes (IV-VI).

Ces deux sociétés s'allient; les enfants de Dieu se pervertissent, et les crimes des hommes excitent la colère du Seigneur qui ordonne à Noé de construire une arche et couvre d'eau la terre. Noé sort de l'arche, et une nouvelle période historique commence (VII-IX).

Les enfants de Noé, Sem, Cham et Japheth peuplent la terre. Leur orgueil les porte à bâtir une tour d'une hauteur prodigieuse. Dieu les disperse en confondant leur langage (X-XI).

C'est alors que l'histoire générale de l'humanité cesse.

Entre toutes les nations, Dieu veut se choisir un peuple particulier qu'il charge de conserver intact le dépôt des vérités primitives.

Il nous fait connaître les ancêtres de ce peuple et nous donne l'histoire d'Abraham, d'Isaac et de Jacob.

Abraham reçoit du Seigneur de grandes promesses, et vient dans le pays de Chanaan. La famine l'oblige d'aller avec Sara sa femme en Egypte (XII-XIII).

A son retour, il se sépare de Loth son neveu. Sodome est pillée, et Abraham trompant des rois de cette contrée est bény par Melchisédech (XIV-XV).

Sara étant stérile, il épouse sa servante Agar. Il en a un fils nommé Ismaël. Dieu lui ordonne de le circoncire et renouvelle à cette occasion son alliance avec lui (XVI-XVII).

Le Seigneur apparaît à Abraham sous la figure de trois anges, et lui annonce que Sara aura un fils. Sodome et Gomorre sont détruites, et les filles de Loth donnent naissance à deux peuples, aux Moabites et aux Ammonites (XVIII-XIX).

Abraham se retire à Gérar. Isaac naît et est circoncis (XX-XXI). Agar est chassée de la maison d'Abraham avec son fils Ismaël. Dieu éprouve ensuite la fidélité du patriarche, en lui ordonnant d'immoler son fils Issac. Abraham obéit, mais un ange retient son bras au moment où il va frapper son fils (XXII).

Sara meurt à Hébron, où Abraham achète un champ pour la faire enter rer (XXIII).

L'héritage paternel songe à marier son fils Isaac, et envoie en Mésopotamie son serviteur Eléizer qui en ramène Rebecca. Abraham épouse lui-même Cédura et meurt après en avoir eu plusieurs enfants (XXIV-XXV).

Isaac se retire à Gérar. Le Seigneur lui confirme les promesses qu'il avait faites à Abraham. Il a de Rebecca deux fils, Esaü et Jacob. Esaü vend à Jacob son droit d'aînesse, et c'est ce dernier qui reçoit la bénédiction de son père (XXVI-XXVIII).

Jacob devenu grand se rend en Mésopotamie chez Laban, dont il épouse les deux filles, Lia et Rachel. Après avoir servi son beau-père pendant vingt ans, il retourne par l'ordre de Dieu vers Isaac son père (XXIX-XXXI).

Il emmène avec lui ses femmes, ses enfants et ses troupeaux. Esaü marche au-devant de lui avec quatre cents hommes. Il craint la colère de son frère, mais il le désarme par ses humbles soumissions (XXXII-XXXIII).

Esaü retourne en Seir, et Jacob s'établit à Salem, ville des Sichimites. Ses enfants pillent la ville de Sichem et se déshonorent par la cruauté avec laquelle ils en traitent les habitants. Jacob se retire à Béthel (XXXIV-XXXV).

Moïse place ici le dénombrement des enfants de Jacob et des enfants d'Esaü et la mort d'Isaac (XXXVI).

Joseph jaloux par ses frères est vendu à Putiphar et s'attire sa confiance. La femme de Putiphar l'accuse d'avoir voulu attenter à son honneur, et le fait jeter en prison. Joseph y reste trois années, se fait connaître au grand-échanon et au grand-pandier de Pharaon en leur expliquant leurs songes, et est appelé à la cour pour interpréter les songes de Pharaon lui-même (XXXVII-XLI).

Devenu vice-roi d'Egypte, Joseph gouvernait ce pays lorsque la famine oblige ses frères à y venir pour acheter du blé. Il les contraint à lui amener son jeune frère Benjamin, et après les avoir fait passer par différentes épreuves, il se fait connaître à eux (XLII-XLV).

Joseph fait venir en Egypte Jacob avec toute sa famille. Il leur donne la terre de Gessen; ils s'y établissent avec leurs troupeaux. C'est là que Jacob rend le

¹ Extrait de la première carte historique de Lessage.

dernier soupir, Joseph le fait embaumer et transporter ses restes dans la terre de Chanaan, où il l'ensevelit à côté de ses pères (XLV-L).

41. *L'Exode* est ainsi appelé d'un mot qui signifie *sortie* (ἐξοδος) parce qu'il renferme le récit de la sortie des Israélites de l'Égypte.

Les enfants de Jacob étant devenus malheureux en Égypte, Moïse, leur libérateur naquit. Sa mère l'exposa sur le Nil, mais une fille de Pharaon le sauva. Devenu grand, il tua un Égyptien qui outrageait un Hébreu, et fut obligé de s'enfuir dans le pays de Madian (I-II).

Là, le Seigneur lui apparut dans un buisson ardent et lui donna la mission d'aller trouver le Pharaon pour délivrer ses frères. Moïse s'étant excusé sur la difficulté qu'il avait de s'exprimer, Dieu lui adjoignit son frère Aaron (III-IV).

Ils allèrent ensemble trouver le Pharaon, mais cette première démarche ne servit qu'à irriter le roi et à aggraver le joug déjà si lourd qui pesait sur les Israélites (V-VI).

Le Seigneur eut alors recours aux miracles, et il investit Moïse et Aaron d'une puissance qui déconcerta les magiciens de Pharaon. Ils frappèrent successivement l'Égypte de dix plaies qui furent : 1^o le changement des eaux du Nil en sang ; 2^o la plaie des grenouilles ; 3^o celle des moucheron ; 4^o celle des grosses mouches ; 5^o la peste sur les animaux ; 6^o les ulcères ; 7^o la grêle et le tonnerre ; 8^o les sauterelles ; 9^o les ténébres ; 10^o la mort des premiers-nés (VII-X).

Avant de frapper l'Égypte de cette dernière plaie, Dieu avait ordonné aux Hébreux d'emprunter aux Égyptiens des vases d'or et d'argent, et de célébrer la Pâque suivant le rite qui leur avait été prescrit. Le Pharaon effrayé de la mort de tous les premiers-nés, les laissa partir (XI-XII).

Moïse les conduisant vers la mer Rouge sous la direction de la colonne de nuée qui les précédait, ils campèrent d'abord à Etham et ensuite à Pihahiroth. C'est là que la mer Rouge s'ouvrit devant eux pour leur laisser libre le passage. Ses eaux au contraire se rejoignirent et engloutirent les Égyptiens (XIV).

Moïse a célébré ce miracle par un magnifique cantique (XV).

Les Israélites, délivrés des Égyptiens, campèrent à Elin et entrèrent de là dans le désert de Sin. La manne qui devait les nourrir pendant quarante ans commença à tomber. A Raphidim, comme ils n'avaient pas d'eau, Dieu en fit sortir du rocher d'Horeb pour les désaltérer, et les rendit victorieux d'Amalec, leur premier ennemi (XVI-XVII).

Moïse reçoit la visite de Jéhova son beau-père, qui lui conseille d'établir des juges pour le soulager dans l'administration du peuple (XVIII).

Israël arrive au pied du mont Sinaï. Moïse monte au sommet de cette montagne pour en recevoir les ordres du Seigneur, qui lui donne, au milieu des foudres et des éclairs, le Décalogue et une foule d'ordonnances particulières sur le larcin, les incendies, les dépôts, les emprunts, la fornication, les malédictions, la bestialité, l'idolâtrie, etc. (XIX-XXXII).

Moïse rapporte au peuple ces préceptes, et le peuple promet de les observer. Le législateur remonte sur la montagne pour en rapporter le complément de sa loi. Il reçoit du Seigneur les prescriptions les plus détaillées relativement au tabernacle, à l'arche, aux lampes, aux autels, aux offrandes, aux sacrifices et à toutes les parties du culte (XXXIII-XXXV).

Mais pendant son absence les Israélites adorent le veau d'or. Le Seigneur irrité veut les exterminer, mais Moïse l'apaise par ses prières. Il remonte sur la montagne, en rapporte deux tables nouvelles et fait connaître au peuple ce que Dieu lui a prescrit touchant le tabernacle, l'arche sainte et les vêtements des prêtres (XXXVI-XXXIV).

Les Israélites apportent tout ce qu'il faut pour la construction du tabernacle, de l'arche et de tous les objets sacrés. Béséléel et Ooliab sont choisis par Dieu pour faire exécuter ces travaux. Sous leur direction, le tabernacle, l'arche, la table des pains, les chandeliers, l'autel des parfums, le bassin d'airain sont exécutés tels que Dieu l'a ordonné (XXXV-XXXIX).

Moïse dresse le tabernacle, et la nuée qui représentait le Seigneur le couvre et le remplit. C'est ainsi que l'Exode se termine (XL).

42. Le *Lévitique* est ainsi appelé parce qu'il contient les lois qui regardent les sacrifices, les prêtres et les lévites.

Après que Moïse eût dressé le tabernacle, le Seigneur lui prescrivit les cérémonies de l'holocauste, des oblations de farine ou de pain, de l'offrande des prémices, des hosties pacifiques et des sacrifices pour le péché, soit du grand-prêtre, soit du peuple, soit des princes (I-IV).

Vient ensuite le détail des différentes sortes de péchés qui étaient expiés par les divers sacrifices, après quoi le Seigneur ajoute encore de nouveaux préceptes relatifs aux victimes elles-mêmes, et à l'usage que l'on devait faire de la graisse et du sang et des parties réservées aux prêtres (V-VII).

Le Seigneur ordonna de consacrer Aaron et ses fils, et Moïse nous décrit cette imposante cérémonie. Après sa consécration, Aaron entra en fonctions et offrit divers sacrifices tant pour lui que pour le peuple (VIII-IX).

Nadab et Abiu sont dévorés par le feu du Seigneur pour avoir sacrifié avec un feu étranger (X).

Dieu marque la distinction des animaux purs et impurs, et prescrit la cérémonie de la purification des femmes (XI-XII).

Il distingue les différentes sortes de lèpres, et prescrit ce que les prêtres ont à faire pour les discerner et les purifier (XIII-XIV).

Il prononce touchant les impuretés volontaires des hommes et des femmes, et régle les cérémonies de la grande fête de l'Expiation (XV-XVI).

Il défend aux Israélites de sacrifier à la porte du tabernacle et leur interdit tout ce qui pourrait leur faire suivre les coutumes des Égyptiens et les abominations qui souillaient les anciens habitants du pays de Chanaan (XVII-XVIII).

Le Seigneur réitère une partie des préceptes qu'il a déjà donnés et ordonne de garder le sabbat, de ne pas consulter les devins, d'honorer les vieillards, d'aimer les étrangers et de ne pas vendre à faux poids et à fausses mesures. Il prononce la peine de mort contre ceux qui donnent leurs enfants à Moloch, et s'efforce de détourner son peuple de toutes les abominations qui déshonoraient les nations qu'il devait exterminer (XIX-XX).

Après avoir indiqué les défauts corporels qui rendent impropre aux fonctions sacerdotales, il défend aux prêtres de toucher aux choses saintes lorsqu'ils sont impurs, et leur rappelle les qualités que doivent avoir les victimes qu'ils offrent et l'usage qu'ils en devront faire (XXI-XXII).

Il régle ensuite les fêtes des Juifs ; le sabbat, la Pâque, la Pentecôte, la fête des Trompettes, la fête de l'Expiation, et la fête des Tabernacles. Il prescrit les cérémonies qu'on devra observer dans ces fêtes, et établit la loi des années sabbatiques et des années jubilaires (XXIII-XXV).

Le Seigneur exhorte les enfants d'Israël à fuir l'idolâtrie ; il leur promet de grands biens s'ils lui sont fidèles, et il dénumère les châtimens terribles qui fondront sur eux s'ils ne conservent son alliance (XXVI).

Il ajoute quelques réglemens touchant les choses qui lui seront vouées et les dîmes qui lui seront offertes, et c'est ainsi que finit le Lévitique (XXVII).

43. Le livre des *Nombres* est ainsi appelé par les Grecs et les Latins, parce qu'il commence par le dénombrement du peuple et des lévites.

Après avoir donné ses lois à Moïse, le Seigneur lui ordonne de faire le dénombrement de tous les enfants d'Israël capables de porter les armes, et prescrit l'ordre que les tribus avec leurs chefs observeront dans leur campement (I-II).

Les enfants d'Aaron sont consacrés pour les fonctions du sacerdoce, les lévites sont choisis pour le service du tabernacle à la place des premiers-nés des enfants d'Israël, et le Seigneur fait faire le dénombrement des enfants de Caath, de Gerson et de Mérari qui forment les trois branches de la famille lévitique (III-IV).

Il fait chasser du camp les lépreux et ceux qui sont impurs, oblige à restituer ceux qui ont fait tort au prochain, et prescrit les cérémonies de l'épave des femmes soupçonnées d'adultère et les cérémonies du veau et de la consécration des Nazaréens (V-VI).

Moïse décrit ici les présents que firent au tabernacle les princes des douze tribus à la dédicace de l'autel, et rapporte ce que Dieu a prescrit pour la purification et la consécration des lévites et l'exercice de leurs fonctions (VII-VIII).

La Pâque est célébrée de nouveau, et après cette grande fête, les Israélites quittent le Sinaï et vont dans le désert de Pharan (IX-X).

Là, ils murmurent à l'occasion de la manne dont ils se disent fatigués. Dieu

leur envoi des caillès, mais ils ne tardent pas à être punis de leur désir déréglé (XI).

Aaron et Marie sa sœur s'élevèrent à leur tour contre Moïse à cause de Séphora sa femme. Marie est frappée de la lèpre, mais Moïse obtient sa guérison (XII).

Lorsque le peuple est arrivé à Pharan, Moïse envoie un homme de chaque tribu explorer la terre promise. Ces hommes sont émerveillés de la richesse du sol, mais ils prétendent que ce pays est occupé par des géants qu'Israël ne pourra vaincre. Caleb et Josué sont seuls d'un avis différent. Mais le peuple ne les écoute pas ; il se révolte, et Dieu les condamne à mourir dans le désert. La génération suivante héritera seule des promesses célestes (XIII- XIV).

Moïse rapporte différents préceptes que Dieu lui donna touchant les sacrifices, les offrandes des prémices et les divers modes d'expiation (XV).

Mais son autorité ainsi que celle d'Aaron est méconnue par Coré, Dathan et Abiron. La terre s'entr'ouvre sous les pieds des factieux, et le feu de l'antel dévore ceux qui ont eu la témérité d'usurper les fonctions saintes. Le miracle de la verge d'Aaron qui fleurit confirme son sacerdoce (XVI- XVII).

Dieu instruit Aaron et ses fils des fonctions de leur ministère et prescrit le sacrifice de la vache rousse dont les cendres doivent servir à préparer l'eau d'expiation (XVIII- XIX).

Les Israélites vont à Cadès où meurt Marie, la sœur de Moïse. Le peuple manque d'eau, et c'est à cette occasion que Moïse péche contre le Seigneur qui lui déclare qu'il mènera son peuple à l'entrée de la terre promise, mais qu'il n'y entrera pas. Aaron meurt sur la montagne de Hor, et à pour successeur son fils Eléazar (XIX-XX).

Arad, roi des Chananéens, est vaincu par les Israélites. Le Seigneur leur livre également Séhon, roi des Amorrites, et Og, roi de Basan (XXI). Balaac, roi de Moab, effrayé, envoie des ambassadeurs au divin Balaam. Il voudrait qu'il maudît Israël, mais au lieu de le maudire, le prophète le bénit et annonce la venue du Messie, la ruine des Moabites, l'assujétissement des Iduméens, la perte des Amalécites, la captivité des Cincéens et les destinées des Assyriens et des Hébreux (XXII-XXIV).

Dieu punit les Israélites pour s'être abandonnés à la fornication avec les filles de Moab et de Madian, et ordonne de faire la guerre aux Madianites (XXV).

A cette occasion, Moïse fait pour la troisième fois le dénombrement des enfants d'Israël, et comme il ne doit pas les introduire dans la terre promise, il désigne Josué pour son successeur et lui impose les mains (XXVI-XXVII).

Le Seigneur prescrit de nouveau les sacrifices qu'on doit faire tous les jours, au sabbat, aux néoménies, aux fêtes de la Pâque, de la Pentecôte, des Trompettes, de l'Expiation et des Tabernacles, et il promulgue les lois sur ses vœux et les promesses faites avec serment (XXVIII-XXX).

Moïse extermine les Madianites, et donne aux tribus de Gad et de Ruben et à la demi-tribu de Manassé les terres qui sont à l'orient du Jourdain (XXXI-XXXII).

Il énumère les quarante-deux stations que les Hébreux ont faites depuis leur sortie d'Égypte jusqu'à leur arrivée dans les plaines de Moab, prescrit les limites de la terre promise et annonce aux douze tribus qu'elles devront donner quarante-huit villes aux lévites, dont six serviront de villes de refuge (XXXIII-XXXV).

Le livre des Nombres se termine par la loi qui ordonne aux filles héritières de se marier dans leur tribu, afin d'y conserver l'héritage qu'elles ont reçu de leur père (XXXVI).

14. Le *Deutéronome* contient l'histoire de ce qui s'est passé dans le désert pendant les dernières semaines que les Hébreux y ont séjourné. Moïse sentant que sa fin était proche, voulut rappeler au peuple ses devoirs avant de le quitter, et dans ce but, il lui fit une récapitulation ou un résumé de toute la Loi. C'est ce qui a fait donner à ce livre le nom de *Deutéronome* ou de seconde Loi.

Au début, Moïse commença par rappeler aux enfants d'Israël assemblés dans la plaine de Moab tout ce qui leur est arrivé dans le désert. Il leur rappela l'obligation qui leur a été faite de combattre les Iduméens, les Moabites et les Ammonites, et les victoires qu'ils viennent de remporter sur Séhon, le roi des Amorhéens, et sur Og, le roi de Basan (I-III).

Après avoir exhorté le peuple d'une manière générale à observer la Loi, il en

fait en quelque sorte une promulgation nouvelle, en répétant non-seulement le Décalogue, mais encore toutes les ordonnances particulières qui se trouvent déjà dans les livres précédents. Il les résume et les délairet par quelques détails qu'il y ajoute, et termine tout cet ensemble de prescriptions par un tableau imposant des bénédictions et des malédictions que Dieu réserve à son peuple suivant qu'il l'observera ou qu'il lui sera infidèle (II-XXXI).

Arrivé à la fin de sa carrière, Moïse déclare à Israël qu'il va cesser d'être son guide et l'engage à mettre toute sa confiance dans Josué son successeur (XXX).

Il prononce alors avec enthousiasme le plus sublime de ses cantiques, et comme le patriarche Jacob, il bénit avant de mourir les douze tribus et prédit à chacune ce qui doit lui arriver (XXXII-XXXIII).

Il monte sur le mont Nébo, considère la terre promise et meurt par l'ordre de Dieu. Son livre se termine par le récit de sa mort que Josué ou le grand-prêtre Eléazar y aura probablement ajouté (XXXIV).

15. L'unité de ces cinq livres se trouve dans le dogme fondamental de la régénération humaine. L'homme est tombé, le Fils de Dieu a promis de se sacrifier lui-même à son Père pour le relever. Tous les faits qui se passent avant l'avènement du Messie ont providentiellement pour objet de préparer les hommes à l'accomplissement de ce grand mystère.

Si Dieu se choisit un peuple entre tous les peuples, c'est pour le constituer dépositaire des traditions primitives, afin de permettre à son Fils de renouer la chaîne des temps, et de prouver qu'il a existé et qu'il existera dans tous les siècles *heri, hodie et in secula*.

Moïse, le législateur de ce peuple privilégié, n'écrivit son livre que pour rendre témoignage au Christ lui-même. Aussi Jésus l'invoque, et loin de combattre et de détruire la Loi, il annonce aux Juifs qu'il est venu l'accomplir.

Cette loi ne parle en effet que de lui, et il n'y a pas dans le *Pentateuque* une seule ligne qui n'ait été dictée par l'Esprit-Saint à son intention.

Si Moïse nous raconte l'origine du monde et sa formation, c'est pour nous apprendre que nous sommes tous issus du même père, et que comme nous sommes tous tombés dans Adam, de même nous devons tous être régénérés en Jésus-Christ.

La promesse du Rédempteur, que se lit dans les premières pages de la Genèse, a été appelée par les Pères de l'Église le premier Évangile : *Proto-Evangelium*, parce que la bonne nouvelle a été alors communiquée à l'homme pour la première fois.

Après le déluge, l'unité du genre humain reparait dans Noé et dans ses enfants, et si l'Écritain sacré nous montre les nations se dispersant sur la surface de la terre, c'est pour nous apprendre que Dieu s'est choisi entre ces familles une famille qui doit être son peuple.

Il nous donne la généalogie des ancêtres de cette famille, pour que le Christ puisse un jour infirmer par la série continue de ses aïeux qu'il est bien le fils de David et d'Abraham.

De son regard prophétique, Moïse embrasse tous les temps. Il nous montre les destinées du peuple juif, raconte seize siècles à l'avance toutes les phases de son histoire, et décrit tous les caractères du Messie, du véritable Sauveur de l'humanité.

Toutes les prescriptions de sa Loi sont une image de ces temps nouveaux après lesquels la foi des vrais Israélites ne cesse de soupirer, et, au lieu de vouloir éterniser son œuvre, elle veut que toutes les nations, et après lui il viendra un nouveau Prophète et un nouveau Législateur, et que c'est celui-là que les hommes justes et pieux devront écouter.

SAINTE BIBLE

EN LATIN ET EN FRANÇAIS,

AVEC

LES COMMENTAIRES DE MÉNOCHIUS

ET DES NOTES HISTORIQUES ET THÉOLOGIQUES.

LA GÈNÈSE.

CHAPITRE PREMIER.

Création du monde. Formation de l'homme.

- | | |
|---|---|
| 1. In principio creavit Deus cœlum et terram. [a Ps. 32. 6. 133. 5. Eccl. 18. 1. Act. 14. 17. 24.] | 1. Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre. |
| 2. Terra autem erat inanis et vacua, et tenebræ erant super faciem abyssi, et Spiritus Dei ferabatur super aquas. | 2. La terre était informe et toute nue; les ténèbres couvraient la face de l'abîme, et l'Esprit de Dieu était porté sur les eaux. |

1. *In principio.* Plusieurs Pères entendent par le principe le Verbe, par qui toutes choses ont été faites, Jésus-Christ d'appelle son être lui-même le principe — *Deus.* Le mot hebreu est au pluriel, bien que le verbe qui le régit soit au singulier, pour indiquer dès le commencement la pluralité des personnes divines qui n'empêche pas l'unité de Dieu. Le Saint-Esprit est nommé au verset suivants. Le Dieu, auteur de toutes choses, est donc un Dieu en trois personnes, — *Creavit.* Le dogme de la création et celui de la Trinité coupent court à l'erreur du panthéisme. La Trinité nous montre Dieu éternellement fécond et se suffisant à lui-même sans quant à sa substance aussi bien que quant à son mode, que la matière n'est pas nécessairement l'ont suppose les philosophes anciens, et que l'on ne peut confondre la création avec dans le monde que deux substances, les esprits et les corps. Nous croyons avec les Pères que le mot ciel désigne ici les myriades d'anges qui environnent le trône de Dieu, et que le mot *terra* indique cette multitude de corps qui peuplent l'espace.

2. *Tenebræ erant super faciem abyssi.* La terre ou le monde matériel, dont Moïse va nous décrire les transformations, fut d'abord à l'état de confusion et de chaos. C'est ce qu'Ovide constate dans ces beaux vers qui ne sont qu'une traduction des traditions des Grecs et des Romains, qui n'étaient elles-mêmes qu'un écho des traditions orientales.

Ardere mare et terræ et quod tegit omnia cœlum

Unus erat toto nature vulgus in orbe.

Quæm discere chaos: ruita indigestaque moles. (MÉTAM., lib. 1, cap. 1.)

Combien de temps à duré cet état chaotique ! La Gènesse ne détermine rien, on peut lui donner une durée aussi longue qu'on voudra et y placer les révolutions qui ont pu subsister sans bouleverser notre globe avant qu'il ne fût habitable. — *Spiritus Dei.* L'Esprit de Dieu va faire sortir l'ordre de ce chaos. Il le fait à plusieurs reprises, jour par jour, pour montrer, dit Bossuet, qu'il n'agit pas avec une nécessité ou par une impétiosité aveugle, comme se le sont imaginés quelques philosophes. Le soleil jette d'un seul coup, sans se retenir, tout ce qu'il a versé où il lui plaît et sentant qu'il lui plaît : et comme, en faisant le monde par sa parole, il se montre que rien ne le peine, ni la faisant à plusieurs reprises, il fait voir qu'il est le maître de sa matière, de toute son entreprise, et qu'il n'a, en agissant, d'autre règle que sa volonté toujours droite par elle-même. Cette conduite de Dieu nous fait voir aussi que tout sort immédiatement de sa main (Bossuet, *Discours sur l'Hist. universelle*, II^e part., c. 1.)

CAP. I. — 1. *In principio.* Id est in primordio sui initio, non æternitati, non ævi, sed temporis. — *Creavit.* Ex nihilo. — *Deus.* Hebr. *Elohim*, qui vox, pluralis numeri, Trinitatem indicat. — *Cœlum.* Empyreum, quod S. Paulus vocat serenum cœlum, unâ cum angelis, qui simul cum mundo conditi sunt. — *Et terram.* Globum terræ, cum æquarum mole terræ infusæ, et superflua æsequo portione ungue ad cœlum empyreum: cœli et terre nomine intelligitur universum hoc, quale nunc est.

2. *Terræ autem erat inanis et vacua.* Vacua hominibus, animalibus, plantis, etc. — *Tenebræ.* Non lucis privatio; nam lux postea creata, sed luminis defectus, obscuritas, caligo. — *Abyssi.* Ἀβύσσος Græcis est, quod fando caret, vel ad cuius fundum penetrari non potest. Abyssum autem vocat totum illam molem terræ et aquæ. — *Spiritus Dei.* Spiritus sanctus. —